



**Procès-verbal
Commission des arbitres
BUREAU**

Réunion du :	25 novembre 2024
Par :	Courriel
Présidence :	M. RAVIER Claude
Présents :	MM. Claude RAVIER, Eric LOUVRIER, Fabrice SIMARD, Raphaël GERALDES, Yannick DESGRANGES

A la suite de la formation d'Arbitre de club organisée par le pôle Formation de la Commission Départementale en Arbitrage, en date du vendredi 22 novembre à Besançon, et pour donner suite aux conditions climatiques, en visioconférence pour les personnes ne pouvant se déplacer, le bureau :

Valide la proposition de nommer les personnes suivantes Arbitres de Club pour la saison 2024/2025 :

- ABBASSI Fouad – SC Montbéliard
- ALI BOINA Mouhamadi – SC Montbéliard
- ATTOUMANI HAROUNA Issouf – SC Montbéliard
- BEAUPAIN Nicolas – FC Grand Besançon
- CHAUVIN Didier – ES Dannemarie
- DESFORET Jimmy – ES Dannemarie
- FRANCOIS Eric – Besançon Football
- JEANNEY Matteo – FC 3 Cantons
- PERSONENI Dorian – AS Frambouhans
- SOARES Gerard – ES Dannemarie

Au vu du dossier d'inscription incomplet (certificat médical manquant), le bureau, propose de nommer, sous condition de régularisation de la situation administrative, en tant qu'Arbitres de Club les personnes suivantes pour la saison 2024/2025 :

- BENABIDI Aziz – ES Dannemarie
- SALIHOVIC Safahudin – FC Bosna

Par ailleurs, le bureau constate les absences des personnes suivantes, ne pouvant, par conséquent, pas leur accorder le titre d'Arbitre de Club pour la saison 2024/2025 :

- BOILLON Stéphane – ES Dannemarie
- NASRI Riadh – FC Bethoncourt
- PAPON Mathis – FC 3 Cantons
- PETREMANT Patrick – FC 3 Cantons
- TRUC VALLAURIS Nawfel – FC Bethoncourt

Ladite liste est transmise à la CRA pour validation définitive et réalisation des licences.

Le bureau remercie Joan MARSIGAGLIA et Lou GUILLOT pour l'organisation de cette formation.

Le Président,
C RAVIER

Le Secrétaire,
E LOUVRIER